

Prairies artificielles intensives



Prairies artificielles intensives

Trifolio-Lolion / Cynosurion / Autres mélanges de graminées cultivées

Profil

Surface 1359.5 ha (4.8% de la surface cantonale)

Humidité Sec Humide

Acidité Acide Alcalin

Richesse en nutriments Faible Elevée

Granulométrie Grossier Fin

Naturalité Naturel Artificiel

Identité

Equivalence :

Code du milieu : 408, 913, 999

Guide des milieux naturels de Suisse : 4.0.1

EUNIS : E2.11, E2.2, X09

CORINE : 38.1, 38.22

Protection :

–

REG : agricole



Description

Les prairies artificielles intensives sont des prairies ou gazons le plus souvent issus de mélanges commerciaux¹, composés d'espèces à large amplitude écologique* (mélanges standards)⁵. Le cortège floristique de ces prairies, fauchées plusieurs fois par an et régulièrement fertilisées, est par conséquent peu diversifié et fortement dépendant du choix initial des semences.

Les techniques semi-automatisées d'identification des groupements végétaux utilisées pour la carte des milieux ne sont pas absolues. Ainsi, cette unité réunit à la fois des prairies de fauche destinées à la production agricole et des gazons urbains très fortement entretenus.

La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1 : 5'000^o les deux variantes suivantes :

- les prairies de fauche artificielles (*Trifolio-Lolion* : *Lolietum multiflorae*, *Poo-Lolietum*, *Poo-Ranunculetum*), liées à une exploitation agricole très intensive, sont de véritables cultures herbagères³. Elles sont fortement fertilisées*, fauchées plus de quatre fois par an et offrent une production de matière sèche importante (10 à 15 tonnes par hectare et par an)² destinée à l'alimentation du bétail durant la période hivernale.

Au même titre que d'autres surfaces cultivées (grandes cultures par exemple), elles font partie de l'assolement* et sont labourées tous les un à quatre ans. Les espèces semées sont ordinairement sélectionnées en fonction de l'intensité de l'utilisation. Dominées par les espèces grami-

nées semées telles que les ray-grass (*Lolium multiflorum* et *L. perenne*)², les pâturins (*Poa* spp.)² ou le vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*)², ainsi que par des légumineuses* comme les trèfles (*Trifolium* spp.)², les prairies artificielles intensives sont également composées de quelques espèces rudérales* annuelles* comme la capselle bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*)². Sont aussi régulièrement présents : le pissenlit (*Taraxacum officinale* aggr.)², les renoncules (*Ranunculus repens*, *R. acris* subsp. *friesianus*)² ou le mouron des oiseaux (*Stellaria media*)².

L'intensité des pratiques implique généralement l'absence de l'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)², de la crételle des prés (*Cynosurus cristatus*)², de la brunelle commune (*Prunella vulgaris*)² et du plantain moyen (*Plantago media*)².

- les gazons universels des zones résidentielles (*Cynosurion* : *Crepido-Festucetum*) sont présents aux abords des parkings ou des terrains de jeux². Ils sont tondus entre 10 et 16 fois par an et parfois enrichis en nitrate, notamment par le passage des chiens. Divers traitements biocides* y sont appliqués. Ils sont régulièrement soumis à une pression de piétinement d'intensité variable. Dominés par la fétuque rouge (*Festuca rubra*)², ils se distinguent par la présence d'espèces rudérales* comme la crépide capillaire (*Crepis capillaris*)², le trèfle douteux (*Trifolium dubium*)², la véronique filiforme (*Veronica filiformis*)², accompagnées de la pâquerette (*Bellis perennis*)², de l'ivraie vivace (*Lolium perenne*)² ou du pâturin des prés (*Poa pratensis*)².



Lorsque ces variantes sont situées à proximité immédiate des zones habitées, la classification semi-automatisée, utilisée lors du processus de création de la carte des milieux, a assigné certains objets en gazons universels (voir gazons et terrains de sport). Dans ce cas, c'est le contexte, et non la composition floristique, qui détermine le rattachement. Certaines associations plus rudéralisées* (**Arrhenatherion : Tanaceto-Arrhenatheretum** et **Dauco-Arrhenatheretum**), décrites sous accotements, peuvent avoir été en partie classifiées en prairies artificielles intensives lorsqu'elles n'étaient pas disposées linéairement le long des routes.

Valeur biologique

Milieux très artificialisés et sous forte contrainte, ces prairies ou gazons présentent une valeur biologique restreinte.

Vulnérabilité et gestion

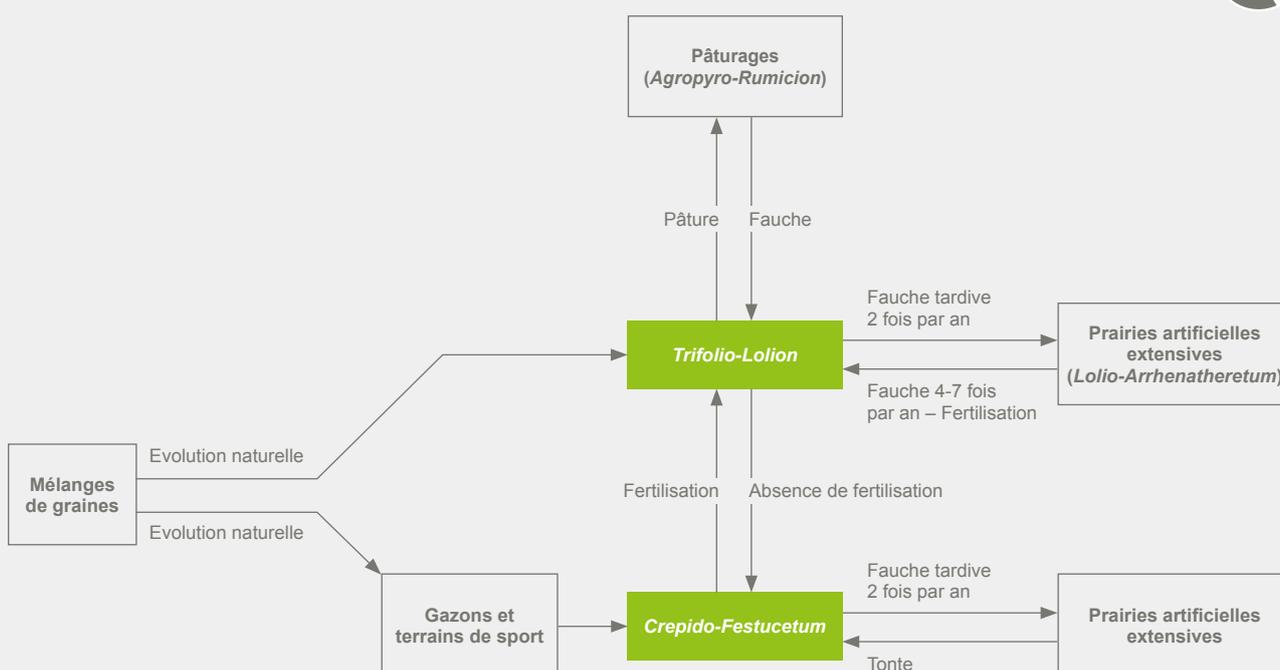
Très communes en zone agricole, ces prairies occupent, sur la carte cantonale à l'échelle du 1 : 5'000^e, une surface cumulée plus étendue que celles des prairies artificielles extensives et des prairies semi-naturelles extensives. Le développement des prairies de fauche artificielles, qui s'observe sur l'ensemble du Plateau suisse¹, est conditionné par une volonté de productivité. Cette exigence de rentabilité est difficilement compatible avec le maintien de la biodiversité.



Le saviez-vous ?

La fauche régulière est une contrainte importante qui favorise certains végétaux et en élimine d'autres. Face à la fréquence de cette pratique, quelques espèces à fort développement végétatif (vulpin des prés : *Alopecurus pratensis*, ray-grass : *Lolium* spp., pâturins : *Poa* ssp.) sont favorisées. Comme toutes les graminées, ces dernières peuvent compter sur la présence de zones de croissance (appelées nœuds) réparties régulièrement de bas en haut de la tige⁴. Ainsi quelle que soit la hauteur de la coupe, il y a toujours un nœud pour redémarrer la croissance⁴.

Dynamique



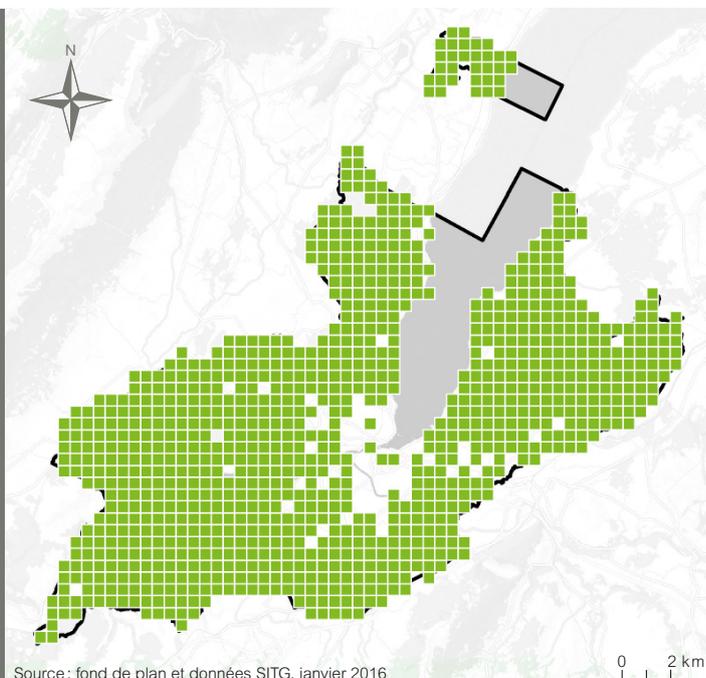
Où observer ?

Difficile de citer un site précis pour observer les prairies de fauche artificielles, puisqu'elles ne sont pas spatialement fixées. Cela n'a rien d'étonnant : elles sont intégrées au processus de rotation des cultures* ! Mais en observant bien, vous en rencontrerez à coup sûr en zone agricole.

Quant aux gazons, vous pouvez les observer un peu partout en zone urbaine.

Quand observer ?

Début avril, avant la première fauche.



Espèces



Vulpin des prés

Capselle bourse à pasteur
Fétuque des prés
Fétuque rouge
Ivraie à fleurs nombreuses

Ivraie vivace

Pâturin annuel

Pâturin des prés

Pâturin commun
Renoncule rampante
Patience à feuilles obtuses
Mouron des oiseaux

Pissenlit officinal

Trèfle des prés

Trèfle rampant

Alopecurus pratensis

Capsella bursa-pastoris
Festuca pratensis
Festuca rubra
Lolium multiflorum

Lolium perenne

Poa annua

Poa pratensis

Poa trivialis
Ranunculus repens
Rumex obtusifolius
Stellaria media

Taraxacum officinale

Trifolium pratense
Trifolium repens



Campagnol terrestre

Campagnol des champs



Criquet des pâtures

Grillon champêtre



Cétoine grise

Hanneton des jardins

Arvicola amphibius

Microtus arvalis

Chorthippus parallelus

Gryllus campestris

Agrypnus murinus

Oxythyrea funesta

Phyllopertha horticola

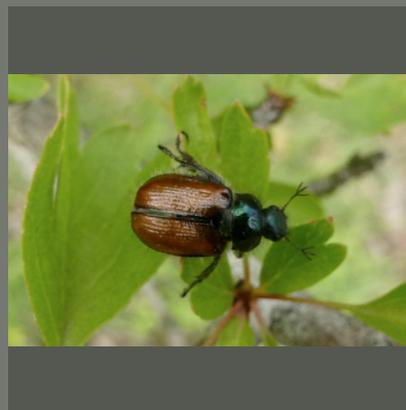
Illustrations



Fétuque rouge (*Festuca rubra*)



Mouron des oiseaux (*Stellaria media*)



Hanneton des jardins (*Phyllopertha horticola*)

Lien avec la classification phyto-ge



MOLINIO-ARRHENATHERETEA

ARRHENATHERETALIA

VERONICO SERPYLLIFOLIAE-CYNOSURENALIA CRISTATI

Trifolio repentis-Lolium perennis

Lolietum multiflorae

Poo pratensis-Lolietum perennis

Poo pratensis-Ranunculetum repentis

Cynosurion

Crepido capillaris-Festucetum rubrae

Autres groupements de graminées cultivées

Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse: Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. Prunier P. et al., Associations végétales de Suisse – Synthèse intermédiaire « Prairies grasses et humides », (novembre 2014)
3. Theurillat J.-P., Schneider C., Latour C., Atlas de la flore du canton de Genève: catalogue analytique et distribution de la flore spontanée, Hors-Série n° 13, CJB*, 720 p., (2011)
4. Werdenberg K. & Hainard P., Les paysages végétaux du Canton de Genève, Série documentaire n° 34 des Conservatoire et Jardin botaniques, 68 p., (2000)
5. Mosimann E., Frick R., Suter D., Rosenberg E., Mélanges standard pour la production fourragère – Révision 2013-2016, Recherche Agronomique Suisse n° 3 (10), 12 p., (2012)

Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Mathieu Chevalier, Laure Figeat, Catherine Lambelet **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas): Manuel Faustino – Prairie de fauche artificielle, La Rosière (Collex-Bossy); Patrice Prunier – *Trifolium pratense*; Jonas Duvoisin – *Lolium multiflorum*; Jacques Gilliéron – *Arvicola amphibius*; Patrice Prunier – *Alopecurus pratensis*; Jonas Duvoisin – *Poa annua*; Patrice Prunier – *Festuca rubra*; Florian Mombrial – *Stellaria media*; Mickaël Blanc – *Phyllopertha horticola* **Contributeurs** voir [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (**) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication: Novembre 2016.



Direction générale
de l'agriculture et de la nature
Rue des Battoirs 7
1205 Genève
T 022 546 76 00 | www.ge.ch/nature

Conservatoire et Jardin botaniques
de la Ville de Genève
Chemin de l'Impératrice 1
1292 Chambésy-Genève
T 022 418 51 00 | www.cjb-geneve.ch

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève
150 route de Presinge
1254 Jussy-Genève
T 022 546 68 55 | hepia.hesge.ch